

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 316/00

ÉFAI – 000668 – AMR 23/083/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE

Angel Salas Fajardo, syndicaliste

Londres, le 17 octobre 2000

Le syndicaliste Angel Salas Fajardo a reçu une lettre de menaces de mort et Amnesty International pense que sa vie est menacée.

Cet homme figure parmi les responsables du syndicat ANTHOC, qui regroupe des professionnels de la santé et dont le siège se trouve dans le département de l'Atlantique, situé dans le nord du pays. Le 3 octobre, un courrier le menaçant de mort a été posté à son intention à Barranquilla. Il était rédigé dans les termes qui suivent :

« Barranquilla, septembre 2000

« Monsieur nous savons où vous trouver,

« Nous connaissons votre véritable identité puisque vous dirigez des groupes tels que ce syndicat [...] nous savons déjà où vous trouver et très bientôt, vous saurez ce que nous vous voulons, à vous et à votre famille.

« Vous savez ce que signifie cette croix. »

Quelques jours avant qu'il ne reçoive ces menaces de mort, deux hommes s'étaient apparemment présentés à son bureau et avaient demandé à le voir.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis de nombreuses années, les forces armées et leurs alliés paramilitaires accusent des syndicalistes d'être des sympathisants ou des collaborateurs des mouvements de guérilla contre lesquels ils luttent. Les personnes accusées sont fréquemment harcelées, torturées ou tuées, souvent par des paramilitaires. D'après le *Rapport annuel des violations des droits syndicaux 2000*, publié par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), au moins 69 syndicalistes ont été tués au cours de l'année 1999 en Colombie.

Les informations recueillies par Amnesty International indiquent également que les syndicalistes sont systématiquement persécutés dans ce pays. Sept responsables syndicaux ont été abattus au cours de la grève nationale de 1998 ; parmi eux figurait le vice-président de la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), Jorge Ortega Garcia (voir l'AU 274/98, AMR 23/80/98 du 21 octobre 1998, et sa mise à jour, AMR 23/90/98 du 24 novembre 1998). Aucun de ces homicides n'a été élucidé et les responsables présumés n'ont pas été déférés à la justice.

Les mouvements de guérilla commettent également de graves violations du droit international humanitaire, notamment en exécutant des personnes qu'ils accusent d'être des collaborateurs ou des sympathisants des forces de sécurité ou des formations paramilitaires.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité d'Angel Salas Fajardo, des membres de sa famille et des autres responsables du syndicat ANTHOC, et appelez les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées pour garantir leur sécurité ;

– demandez instamment que soit menée une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces de mort reçues par Angel Salas Fajardo, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 289 3377

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Señor Humberto de la Calle
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 286 8025

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire]:

Dr. Alfonso Gómez Méndez
Fiscal General de la Nación
Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B 5201, Apartado Aéreo 29855
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Fiscal General, Fiscalía General, Bogotá, Colombie

Fax : + 571 570 2022 (si un correspondant vous répond, demandez : « *Fax, por favor* » et attendez la tonalité du fax)

Formule d'appel : *Estimado Dr.,* / Monsieur,

COPIES À :

Comité de solidarité avec les prisonniers politiques :

Comité de Solidaridad con los Presos Políticos (CSPP)
AA 22803, Santafé de Bogotá
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*